

# LICENCE D'UTILISATION DU LOGICIEL

## ATTENTION

LISEZ SOIGNEUSEMENT TOUS LES TERMES ET CONDITIONS DE CETTE LICENCE D'UTILISATION CI-DESSOUS AVANT D'UTILISER LE LOGICIEL.

Nom du produit : InHelp VIEWER  
Version : 2.3

CECI EST UN ACCORD VALIDE ET EXÉCUTOIRE ENTRE VOUS (SOIT EN TANT QU'INDIVIDU SOIT EN TANT QU'ENTITÉ PRIVÉE) ET EVIDENT CORPORATION (« EVIDENT »). LE LOGICIEL COMPREND LE PROGRAMME INFORMATIQUE D'EVIDENT, LE MATÉRIEL IMPRIMÉ ASSOCIÉ, LES DONNÉES ET LES INFORMATIONS QUI SONT FOURNIES AVEC CE LOGICIEL. EN TÉLÉCHARGEANT, COPIANT OU UTILISANT LE LOGICIEL, VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ AUX TERMES ET CONDITIONS DE CET ACCORD. LE LOGICIEL COMPREND DES LOGICIELS LIBRES. CONCERNANT L'UTILISATION D'UN TEL LOGICIEL, VOUS ÊTES TENU DE RESPECTER LES CONDITIONS DE LA LICENCE APPLIQUÉES À UN TEL LOGICIEL LIBRE. TOUTE PARTIE DE CE CONTRAT NE LIMITE, CHANGE OU ALTÈRE L'UN DE VOS DROITS ET OBLIGATIONS IMPOSÉS PAR LES CONDITIONS DE LICENCE DU LOGICIEL LIBRE. EVIDENT VOUS CONCÈDE UNE LICENCE NON EXCLUSIVE À DES FINS D'UTILISATION DU LOGICIEL, SOUS RÉSERVE QUE VOUS ACCEPTEZ LES TERMES ET CONDITIONS SUIVANTS.

## Section 1 Propriété intellectuelle

Tous les titres et droits d'auteur du logiciel sont la propriété d'Evident ou de ses donneurs de licence. Le logiciel est aussi protégé par les lois sur les droits d'auteur et les traités internationaux sur les droits d'auteur ainsi que par les autres lois et traités sur la propriété intellectuelle. Le logiciel vous est concédé sous licence, mais ne vous est pas vendu.

## Section 2 Conditions d'utilisation

1. Vous pouvez copier et utiliser le Logiciel sur plusieurs ordinateurs.
2. Vous pouvez copier le Logiciel à des fins de sauvegarde.
3. Le Logiciel est soumis à des changements sans préavis pour le débogage, la mise à niveau ou à toute autre fin.

## Section 3 Location et transfert

Vous n'êtes pas autorisé à louer, avec ou sans option d'achat, accorder une sous-licence, prêter ou copier le logiciel. Vous êtes cependant autorisé à transférer vos droits sous les termes de cet accord sous réserve que vous ne conserviez aucune copie du logiciel et que le bénéficiaire accepte les termes et conditions de cet accord.

## Section 4 Restrictions

1. Vous n'êtes pas autorisé à distribuer ni reproduire tout ou partie du logiciel sans l'accord préalable d'Evident.
2. Vous n'êtes pas autorisé à créer, transférer, vendre, distribuer, louer, avec ou sans option d'achat toute partie de ce logiciel.
3. Vous n'êtes pas autorisé à analyser, faire de l'ingénierie inverse, décompiler ni désassembler le logiciel, les DLL ou de toute partie imprimée ou non du logiciel.
4. Vous acceptez que le logiciel soit soumis aux lois et réglementations en vigueur sur les exportations au Japon, aux États-Unis et dans tout autre pays compétent. Vous acceptez de respecter toutes les lois et réglementations en vigueur au Japon, aux États-Unis et dans tout autre pays concernant les exportations.
5. Vous n'est pas autorisé à modifier, effacer ni à dégrader toute marque commerciale, avertissement, droit d'auteur ni tout autre avis concernant le logiciel.

## Section 5 Garantie limitée

Evident garantit que le Logiciel réalisera en substance selon la description dans les manuels ou autre document accompagnant le Logiciel dans les quatre-vingt-dix (90) jours après l'achat du Logiciel ou un produit contenant le Logiciel. EVIDENT NE GARANTIT PAS QUE TOUTE LA NON-CONFORMITÉ AU PRÉSENT CONTRAT (Y COMPRIS, LES SPÉCIFICATIONS, LES INSTRUCTIONS, LE CAS ÉCHÉANT) SERA CORRIGÉE.

## Section 6 Limitations de responsabilité

1. À L'EXCEPTION DES GARANTIES LIMITÉES DE CE DOCUMENT, LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT », SANS AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, QU'ELLE SOIT EXPRIMÉE OU IMPLICITE, MAIS N'EST PAS LIMITÉ AUX GARANTIES SUR LA NON CONTREFAÇON, LA QUALITÉ MARCHANDE ET/OU L'ADAPTATION À UN BUT PARTICULIER.
2. EVIDENT NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE À VOTRE ÉGARD OU À TOUTE AUTRE TIERCE PARTIE DE TOUT DOMMAGE DIRECT OU PERTE DE PROFIT (INCLUANT, MAIS NE SE LIMITANT PAS AUX DOMMAGES GÉNÉRAUX, SPÉCIAUX, DIRECTS, INDIRECTS, CONSÉCUTIFS OU FORTUITS Y COMPRIS LA PERTE DE PROFIT, LES INTERRUPTIONS D'ACTIVITÉ, LA PERTE D'INFORMATIONS ET AUTRES DOMMAGES DU MÊME GENRE) SURVENANT SUITE À OU EN RAPPORT AVEC LA LIVRAISON, L'UTILISATION OU LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL, À L'EXCEPTION DE TELS DOMMAGES DIRECTS PROVOQUÉS PAR LA NÉGLIGENCE GROSSIÈRE OU LA MAUVAISE CONDUITE DÉLIBÉRÉE D'EVIDENT.

## Section 7 LOGICIEL LIBRE

À L'EXCEPTION DE LA NÉGLIGENCE GROSSIÈRE OU DE LA MAUVAISE CONDUITE DÉLIBÉRÉE D'EVIDENT, EVIDENT NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE À VOTRE ÉGARD OU À TOUTE AUTRE TIERCE PARTIE DE TOUT DOMMAGE DIRECT OU PERTE DE PROFIT (INCLUANT, MAIS NE SE LIMITANT PAS AUX DOMMAGES GÉNÉRAUX, SPÉCIAUX, DIRECTS, INDIRECTS, CONSÉCUTIFS OU FORTUITS Y COMPRIS LA PERTE DE PROFIT, LES INTERRUPTIONS D'ACTIVITÉ, LA PERTE D'INFORMATIONS ET AUTRES DOMMAGES DU MÊME GENRE) SURVENANT SUITE À OU EN RAPPORT AVEC LA LIVRAISON, L'UTILISATION OU LE FONCTIONNEMENT D'UN TEL LOGICIEL LIBRE.

## Section 8 Durée de validité

1. Cet accord prend effet à la date de réception du logiciel ou du produit contenant le logiciel.
2. Evident se réserve le droit de mettre fin à cet accord si vous ne vous conformez pas aux termes et conditions de cet accord, sans préjudice à tout autre droit. Dans cette éventualité, vous devez détruire toutes les copies du logiciel et de tous ses éléments.
3. Evident a le droit d'arrêter de distribuer ce logiciel sans avis préalable aux utilisateurs.

## Section 9 Lois et juridictions en vigueur

1. Cet accord est régi, exécuté et interprété en accord avec les lois du Japon.
2. Tout différend survenant dans le cadre du présent accord sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de district de Tokyo.

Manufactured by  
**EVIDENT CORPORATION**  
6666 Inatomi, Tatsuno-machi, Kamiina-gun, Nagano 399-0495, Japan